

**CONSULTATION N° :04/2025 RELATIVE À :**

« Acquisition des climatiseurs au profit de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales »

**Chapitre 22.12 Article 01, Exercice 2025.**

**N° :** 04 / SG /FSHS/2025.

**Réf :** Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

-Décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés et des délégations des services publics.

**Objet : Consultation**

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre meilleure offre de service, concernant la climatisation que notre Faculté envisage d'effectuer et ce conformément au cahier des charges ci-joint ayant pour objet : « Acquisition des climatiseurs au profit de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales » **Chapitre 22.12 Article 01, Exercice 2025.**

La soumission doit être sous enveloppe fermée et anonyme portant la mention ci-après :

**À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES**

**CONSULTATION N° :04/2025 :** « Acquisition des climatiseurs au profit de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales » **Chapitre 22.12 Article 01, Exercice 2025.**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**  
**Université de Béjaïa- Pôle ABOUDAOU**

Délai de validité des offres : Quatre vingt dix (90) jours augmenté du délai de préparation des offres à partir de la date d'ouverture des plis.

Le prestataire retenu s'engagera par contrat vis-à-vis de l'administration de la Faculté.

Le Dépôt ainsi que l'ouverture des plis sont fixés pour le 20/03/2025 à 13H00.

Fait à Bejaia, le 16/03/2025

Le Secrétaire Général

***Veillez nous accuser réception***



السيد : عمر أوهاب  
الأمين العام